



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service : DGA Développement du Territoire
Tél : 04 66 56 42 34
Réf : CR/LP/SJ

N°CS2025_04_03

EXTRAIT DU REGISTRE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU POLE MÉTROPOLITAIN NÎMES-ALÈS

SÉANCE DU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025

Convoqué le jeudi 4 décembre 2025, le Comité Syndical s'est réuni à l'ATOME, salle des assemblées, le mercredi 17 décembre 2025 à 10h30, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président.

Frédéric GRAS est nommé secrétaire de séance.

MEMBRES PRÉSENTS (15) : Christophe RIVENQ, Max ROUSTAN, Christian CHAMBON, Frédéric GRAS, Philippe RIBOT, Liliane ALLEMAND, Daniel-Jean VALADE, Gilles TIXADOR, Jacques BOLLEGUE, Alain BENSAKOUN, Jean-Claude MAZAUDIER, Bernard HILLAIRE, Christophe BOUGAREL, Véronique POIGNET-SENGER, Jean-Charles BÉNÉZET.

MEMBRES EXCUSÉS (10) : Jean-Marc CAMPEDO, Patrick CHABERT, Jean-Louis POUDEVIGNE, Geneviève BLANC, Patrick MALAVIEILLE, Jean-François DURAND-COUTELLE, Rémi NICOLAS, Eric TORELLES, Ghislain CHASSARY, Méryl DEBIERRE.

POUVOIRS (5) : Franck PROUST (pouvoir à Daniel-Jean VALADE), Patrick DE GONZAGA (pouvoir à Jacques BOLLEGUE), Patrice PLANES (pouvoir à Véronique POIGNET-SENGER), Olivier FABREGOUL (pouvoir à Gilles TIXADOR), Eddy VALADIER (pouvoir à Jean-Claude MAZAUDIER).

OBJET : Affectation des résultats du Compte Administratif 2025

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu le compte de gestion dressé par le comptable,

Le compte administratif 2025 vient d'être adopté et permet de constater un résultat de l'exercice de la section de fonctionnement pour un montant de - 16 455,00 €, et un résultat de fonctionnement cumulé de 22 686,88 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

De procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement 2025, à la section de fonctionnement en recette (002) soit :

Report résultat de fonctionnement 2025 (002)	22 686,88 €
--	-------------

Votants : 20
Pour : 20 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0



Pour extrait certifié conforme
Le Président
Christophe RIVENQ

